



## *Bilan d'activité 2023*

### *« AUTO-ÉCOLES SOCIALES »*





# BILAN DES AUTO ECOLES SOCIALES APFE 2023 LIOMER – ABBEVILLE

## 1- IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Association APFE - Association Promotion Formation Emploi

Siège social sis 1, rue du Général Leclerc 80 430 LIOMER

Téléphone : 03 22 23 09 41

Mail : [apfe.5.cantons@apfe.fr](mailto:apfe.5.cantons@apfe.fr)

N° Siret :

Présidente : Colette MICHAUX

Directrice : Linda GAFFET

**Adresse du local d'enseignement LIOMER : sous l'agrément n° I210800020**

1, rue du général Leclerc 80 430 LIOMER

Mail : [aes@apfe.fr](mailto:aes@apfe.fr)

Téléphone : 06 29 12 33 43 / 07 62 00 75 51

**Adresse du local d'enseignement ABBEVILLE : sous l'agrément n° I210800010**

APFE , CM17 2<sup>ème</sup> étage, 82, rue st Gilles 80 100 ABBEVILLE

Mail : [aes@apfe.fr](mailto:aes@apfe.fr)

Téléphone : 06 29 12 33 43 / 07 62 00 75 51

## 2- IDENTIFICATION DE L'ACTION

*Ces dernières années, les besoins de mobilité n'ont fait que croître et notamment pour accéder à l'emploi. Ce sont des emplois qui se concentrent de plus en plus dans les villes obligeant ainsi les salariés ou les demandeurs d'emploi à effectuer des déplacements importants. Cette tendance pénalise les personnes qui ne possèdent pas le permis de conduire et qui ne peuvent accéder à la formation délivrée par les auto-écoles classiques faute de moyens financiers et/ou de capacité d'apprentissage suffisants : les auto-écoles classiques ont de plus en plus recours à l'auto-formation et ce type de formation n'est pas adaptée au public des auto-écoles sociales.*

Sur notre territoire, l'accès à l'emploi est donc conditionné au minimum par l'obtention du permis de conduire et d'un moyen de locomotion. Et même, si les offres de transports alternatifs à la voiture se développent, il n'en reste pas moins que celles-ci restent très limitées en fonction de la zone géographique sur laquelle on se situe et ne sont pas adaptées aux trajets réguliers domicile/travail.

L'auto-école sociale permet de donner une suite au dispositif départemental de la Somme « Vers ma route » et est un levier d'accès à l'emploi. Ainsi, les personnes accompagnées sur le dispositif Vers ma route et ayant obtenu le code, ont la possibilité d'intégrer les auto-écoles sociales du département (dont celles de l'APFE et d'Amiens Avenir Jeune) afin de se préparer à l'obtention du permis de conduire.

De plus, notre structure porte des SIAE, nous avons donc des salariés en CDDI sur les différents chantiers de l'APFE. Après un diagnostic de mobilité, certains nous sont orientés afin de lever leur principal frein à l'emploi : le passage du permis.

### **Les missions de nos AES :**

Nos auto-écoles sociales offrent donc une solution de mobilité à des personnes en situation de précarité temporaire ou de longue durée et répondent aux objectifs suivants :

- Permettre aux personnes qui sont dans l'incapacité d'accéder à une formation au permis de conduire en auto-école classique en les formant au code de la route, à la conduite et ce jusqu'à l'obtention du permis.

- Favoriser l'autonomie de la personne ainsi que son insertion sociale et professionnelle en l'inscrivant dans une démarche de formation et de mobilité.

- En finir avec les situations d'échec et remettre les bénéficiaires dans une dynamique de réussite : le fait d'admettre que l'on peut obtenir le permis malgré les difficultés de compréhension avec une pédagogie adaptée apporte de l'assurance, une meilleure estime de soi et amène une meilleure confiance en soi. Pour la plupart des apprenants, le permis de conduire est le premier examen auquel ils prétendent, ainsi, l'enseignement du code permet de revoir des savoirs de base, permet d'aborder l'éducation citoyenne en y incluant la prévention des risques ; cet enseignement étant transférable aux différentes situations de la vie courante.

- Sensibiliser nos apprenants aux risques routiers : vitesse, téléphone, comportement (alcool, stupéfiants...) en identifiant les risques en fonction des différents âges de la vie et des différents usagers (notamment les usagers vulnérables).

- Travailler avec les différents acteurs (économiques et politiques) du territoire et réfléchir ensemble pour favoriser une meilleure mobilité des publics accueillis sur nos AES.

- Travailler en étroite collaboration avec les acteurs sociaux du territoire en leur faisant un retour sur l'accompagnement de nos apprenants. Il n'est pas rare que les élèves informent les enseignants de changements les concernant, de problématiques qu'ils rencontrent ainsi, en faisant un retour à leur référente, les problèmes rencontrés peuvent éventuellement être solutionnés plus rapidement.

Cette action vise donc à former des bénéficiaires à l'apprentissage du code de la route et au permis de conduire et de les accompagner aux examens. Nous les accompagnons également dans les différentes démarches administratives inhérentes à leurs problématiques de mobilité. Finalement, le but étant d'obtenir le permis de conduire afin de faciliter leur insertion professionnelle et sociale. Les apprenants sont des personnes avec pour la plupart des difficultés d'apprentissage et n'ayant pas les facultés à suivre un cursus de formation dans une auto-école classique. Nous leur proposons donc une pédagogie adaptée et individualisée en fonction de leurs difficultés.

Il s'agit donc pour nous de :

**a-** Proposer aux bénéficiaires avec pas ou peu de revenus l'offre de formation suivante :

- Cours de préparation au code de la route
- Cours de conduite (boite manuelle)
- Séances de soutien individuel, personnalisée et personnalisable par le biais de permanences régulières dans les salles de code de Liomer et d'Abbeville.
- Séances intensives de code
- Examens blancs pour le code et la conduite
- Mise à disposition d'outils pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation : un livret de suivi drive, un livret de vérification, outils spécifiques que nous créons en fonction des difficultés des apprenants
- suivi à distance par le biais de la plateforme EDISER qui nous permet de cibler le travail à effectuer avec les apprenants et éventuellement nous permettre de préparer des fiches en fonction de leurs lacunes. Ce suivi nous permet de les valoriser, de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls dans leur formation et de les rassurer.
- disponibilité de l'enseignant via le téléphone ou via boîte mail si l'élève a besoin de le contacter.
- possibilité de créer des « virtuel class » avec l'outil EDISER afin de voir en direct les élèves qui n'ont pas de moyens de locomotion pour venir en salle de code ou lors d'évènement exceptionnel (conditions météorologiques) qui empêchent l'enseignant de venir en salle de code : cela nous rapproche de l'élève en communiquant directement avec lui et a un côté rassurant.
- après obtention de l'ETG, proposition aux élèves qui le souhaitent de revenir en salle de code afin de maintenir leur connaissance. Nous nous sommes rendus compte

Jérôme et moi que certains avaient parfois des lacunes lors des premières leçons de conduite, il nous semble donc opportun de retravailler quelques points avec eux.

**b- Accompagner dans les démarches administratives :**

- inscription sur l'ANTS,
- récupération du NEPH, démarches simplifiées pour réactivation NEPH,
- inscription à l'ETG et accompagnement possible au centre d'examen le plus proche
- inscription à l'examen pratique,
- inscription au passage l'ASR pour les moins de 21 ans si le cas se présente
- inscription pour la JDC si le cas se présente
- accompagner et renseigner des futurs apprenants sur la procédure de récupération du permis si celui-ci a été annulé.
- accompagnement pour la fabrication de titre lorsqu'ils ont obtenu le permis.

**c-** inscrire l'action dans un parcours de 12 mois pouvant être renouvelée selon les cas.

**Caractéristique des publics concernés et fonctionnement :**

▶ Caractéristique du public

L'auto-école APFE accueille des adultes à partir de 18 ans (hommes et femmes), orientés par d'autres services de l'APFE (ACI, EI, VMR, E2C,) ou par nos partenaires externes : Missions Locales, Pôles Emploi, structures d'insertion par l'activité économique... Les bénéficiaires sont des personnes en difficultés d'inclusion sociale et/ou d'insertion professionnelle pour lesquels le permis de conduire répond à un besoin de mobilité et d'entrée dans un parcours intégré à l'emploi ou la formation.

*Les critères d'éligibilité de nos bénéficiaires sont :*

- ▶ salariés en CDDI de l'APFE ou d'autres SIAE du territoire
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Jeunes inscrits à la Mission Locale
- ▶ BRSA
- ▶ Stagiaires de la formation professionnelle



- ▶ Etudiants boursiers
- ▶ Parents isolés
- ▶ personnes en situation de handicap (problèmes cognitifs, public dys...)
- ▶ jeunes en dernière année de formation professionnelles

Les conditions de revenus sont :

Les revenus qui sont pris en considération sont ceux du foyer. Ils ne peuvent pas dépasser les revenus fiscaux de référence indiqués dans le tableau ci-dessous :

NOMBRE DE PARTS DE QUOTIENT FAMILIAL	LIMITE DE REVENU FISCAL DE REFERENCE À NE PAS DÉPASSER
1	11 220 €
1,25	12 605 €
1,5	14 089 €
1,75	15 574 €
2	17 058 €
2,25	18 543 €
2,5	20 027 €
2,75	21 511 €
3	22 996 €
Par $\frac{1}{2}$ part supplémentaire	2 969 €
Par $\frac{1}{2}$ part supplémentaire	1 484 €

### Les effectifs :

Au cours de l'année 2023, les auto-écoles sociales de Liomer et d'Abbeville ont inscrit 26 élèves au total, dans le tableau ci-dessous, voyons la répartition par site :

	AES LIOMER	AES ABBEVILLE
CODE + CONDUITE	11	10
CODE UNIQUEMENT	2	0
CONDUITE UNIQUEMENT	5	1
TOTAL	18	11
	29	

On constate une diminution du nombre d'élève sur le site de LIOMER qui peut s'expliquer par le fait que les salariés recrutés sur nos chantiers d'insertion ont le permis. L'an dernier, une majorité de nos élèves venait de nos chantiers d'insertion.

Sur le site d'Abbeville, nous restons stables au niveau des inscriptions. Nous sommes toutefois déçus de ne pas avoir plus de prescriptions des différents acteurs sociaux malgré les relations que nous entretenons avec eux. Nous allons persévérer et proposer régulièrement une présentation de nos actions afin de nous rappeler à leur bon souvenir.

Nous remercions les structures telles que l'association du Vimeu, les chantiers d'insertion de la mairie d'Abbeville, la mission locale d'Abbeville, le pôle emploi aujourd'hui devenu France travail, les différentes SIAE, le département... de nous faire confiance en nous prescrivant des élèves.



**AES LIOMER** : 18 personnes au total sont entrées en formation. 61 % en formation complète (code + conduite) et 28 % en formation pratique uniquement. Deux élèves sont en formation code uniquement.

Pour les 5 personnes qui sont en formation conduite uniquement, il s'agit de personnes qui viennent du dispositif départemental Vers Ma Route et qui ont bénéficié d'un accompagnement à la compréhension du code de la route.

**AES ABBEVILLE** : 11 inscriptions au total cette année dont 10 en formation complète (code + conduite). Les personnes inscrites en formation à l'auto-école APFE d'Abbeville nous sont envoyés par la mission Locale, l'association du Vimeu et d'autre SIAE, le pôle emploi.

Sur les 2 sites, nous avons également des personnes qui sont BRSA et qui nous sont orientés par le département.

Les personnes sur les ACI sont des salariés en CDDI (contrat à durée déterminé d'insertion) avec des problématiques sociales importantes. Certains ne savent pratiquement pas lire et ont besoin d'un accompagnement personnalisé et individualisé pour le code, ce sont des personnes qui ont également besoin que l'on travaille avec elles sur l'estime et la confiance en soi.

La majorité des élèves que nous accompagnons sur les 2 AES sont également des personnes qui ont un gros manque de confiance en elles et qui ont besoin qu'on leur accorde toute notre attention et un suivi particulier.

Notre public sont des personnes fragiles qui ne sont pas arrivées ici par hasard. En effet, bien souvent, ce sont des jeunes qui ont été pour la plupart en échec scolaire. Il est donc important de bien les accompagner, de les valoriser afin qu'ils se sentent mis en valeur dans leur parcours d'insertion professionnelle.

50 devis ont été effectués sur l'année. Certaines personnes sont en réflexion quant à leur inscription notamment sur le financement du permis (recherche d'aide, autofinancement, si auto-financement, quel montant ? quelle fréquence ?)

Le permis, même si nous sommes une AES associative, a un coût et il est donc normal que les bénéficiaires s'interrogent. Nous essayons toujours de trouver des solutions avec eux leur permettant de s'engager dans cette démarche de mobilité.

### La typologie du public :

SEXE	LIOMER	ABBEVILLE
FEMININ	8	5
MASCULIN	10	6
TOTAL	18	11
Total des 2	29	

Près de 45 % du public accueilli sur les 2 AES est féminin. Nous avons 45 % de femmes sur Liomer et 45 % sur Abbeville. Comparé à l'année dernière, la parité s'est équilibrée puisque nous avons une majorité de femmes. Il nous est difficile d'analyser cette nouvelle tendance...

### Répartition par âge :

Tranche d'âge	LIOMER	ABBEVILLE
18-25 ans	8	4
26-45 ans	7	5
46-59 ans	3	2
59 et plus	0	0
total	18	11
Total des 2 aes	29	

Une majorité du public accueilli sur l'AES de Liomer (45%) a entre 18 et 25 ans. 36% du public accueilli sur l'AES d'Abbeville se situe dans la même tranche d'âge. Ce sont des jeunes qui viennent des SIAE ou des missions locales.

Pour les 2 AES 18% des élèves ont entre 46 et 59 ans. C'est un chiffre qui reste à peu près stable par rapport à l'an dernier.

## Situation familiale

44% du public accueilli à l'auto-école de Liomer vit seul. Le nombre de personne en situation de monoparentalité représente 11 % du public accueilli.

36% du public accueilli à Abbeville par contre est seul sans enfant. 54 % du public est en couple avec enfant.

Situation	LIOMER	ABBEVILLE
Couple avec enfants	6	5
Couple sans enfant	2	1
Seul sans enfant	8	4
Isolé avec enfants	2	1
total	18	11
Total des 2 AES	29	

Pour clore l'analyse sur les effectifs, il est important de souligner que des élèves inscrits en 2022 ont poursuivi en grande majorité leur formation et l'ont finalisée sur l'année 2023. Concrètement le chiffres des élèves glissants sur 2023 s'élève à 24 accompagnements en plus des 29 inscrits en 2023.

## ► Fonctionnement :

### Code :

Un accès à la salle de code est possible sur des créneaux proposés chaque début de semaine. Ainsi, les apprenants s'inscrivent en fonction de leur disponibilité sur le ou les créneaux de leur choix. A Liomer, La salle est ouverte à la demande et en fonction des besoins sauf le vendredi sur au minimum 2 créneaux de 2h. A Abbeville, elle est ouverte le mercredi toute l'après-midi et nous proposons différents créneaux selon les besoins le restant de la semaine. Nous proposons également à Liomer des créneaux de 17h à 18h30-19h h 2 fois par semaine pour les personnes qui sont en emploi et qui ne peuvent pas se libérer dans la journée.

Pour les personnes sans moyens de transport, il est difficile de les mobiliser pour venir en salle de code. Nous essayons de travailler à distance et en visio, mais cela n'est pas suffisant. En effet les conditions de réussites ne sont optimums dans ces conditions.

Par contre cet outil est très complémentaire pour les élèves pouvant venir en salle de code et poursuivre un travail à distance en parallèle.

L'accompagnement en cours de code se réalise de différentes façons : soit l'enseignant travaille une ou plusieurs thématiques en fonction de ce qu'il a relevé comme difficultés lors de l'accompagnement à distance sur Prépacode, soit il répond à une demande spécifique des élèves ou encore, il passe une série de 40 questions et réalise une correction détaillée et appuyée sur certaines parties de cours et d'analyse d'image et/ou de vidéo.

Il est également important de noter qu'une attention toute particulière est portée sur les thématiques suivantes :

- Alcool
- Stupéfiants
- Téléphone
- Vitesse
- Eco-conduite

Nous travaillons systématiquement ces thèmes avec chaque nouvel apprenant.

### Conduite :

L'accompagnement conduite commence par l'évaluation de départ, indispensable et obligatoire pour déterminer le volume d'heures de conduite. L'évaluation de départ se réalise de 2 façons différentes à l'auto-école sociale APFE :

- **Par un logiciel d'évaluation** « Eval+ » d'une durée comprise entre 45mn et 1 heure qui se fait directement depuis un ordinateur directement dans nos locaux.
- **Par une évaluation dynamique** qui se fait depuis la voiture auto-école avec l'enseignant et d'une durée de 1 heure environ.

Le choix de l'évaluation est sélectionné au cas par cas et en fonction de l'aisance à l'outil informatique du futur apprenant.

### \* LA THEORIE

Différents moyens sont mis en place pour préparer l'élève à l'examen théorique général, dont voici une liste non exhaustive :

- 2 salles équipées : 1 salle à Abbeville et 1 salle à Liomer
- Cours de code avec enseignants en salle
- Contrôles des connaissances en salle
- Accès au site Prépacode et préparation par des cours et tests
- Examens blancs
- Livre de code
- Livret de vérifications véhicule

### \* LA PRATIQUE

Nous disposons pour le moment d'un véhicule

- Un Renault Clio 5 neuve, version boîte manuelle
- Une formation pratique qui comprend un volume d'heures de conduite illimitée
- Une formation adaptée au rythme de chacun et sans stress

### \* LES MOYENS HUMAINS

Au sein de l'auto-école sociale APFE, 2 enseignants diplômés du titre professionnel d'enseignant de la conduite et sécurité routière sont en charge de former les futurs conducteurs au permis B uniquement :

- Mme VANCRAVENEST Pascaline
- M. ROUTIER Jérôme

Les 2 moniteurs assurent les missions suivantes :

- réception des prescriptions et des candidats
- inscription des élèves sur l'auto-école
- animation des cours de code et des leçons de conduite
- suivi de la progression des élèves
- inscription des candidats aux examens
- accompagnement des élèves
- lien avec les partenaires et les prescripteurs
- temps de secrétariat et facturation, gestion caisse
- ...

## \* DIVERS

- Nous disposons bien entendu, d'un logiciel de suivi afin de vérifier la progression des élèves et si besoin, adapter une pédagogie adaptée et personnalisée.
- Un échéancier peut être mis en place pour faciliter le paiement de la formation sans toutefois dépasser les 1 an.

## Les réussites

REUSSITE	LIOMER	ABBEVILLE	TOTAL
CODE	5	4	9
CODE+CONDUITE	4	6	10
CONDUITE	6	1	7

Sur nos 2 auto-écoles sociales, dans le courant de cette année, nous avons présenté 17 élèves à l'examen pratique du permis, 9 l'ont obtenu dès le 1<sup>er</sup> passage soit 53 % et 7 l'a obtenu à la seconde présentation (42 %) et 1 l'a eu au troisième passage (5%). Mais, au final, c'est 100 % de nos élèves présentés qui ont obtenu le permis. Que ce soit au premier, au deuxième ou troisième passage, le résultat est là, et c'est une très belle réussite pour nos élèves. Rappelons également que dès que les enseignants décident de présenter un élève, c'est parce qu'il a les capacités de réussir dès le 1<sup>er</sup> passage. Toutefois, encore une fois, nous ne sommes pas dans leur tête et ne pouvons pas gérer le stress à leur place.

9 ont obtenu le code. 7 dès la première présentation (soit 77%) et 2 élèves l'ont obtenu à la 2<sup>ème</sup> présentation (soit 23 %) ... Les résultats sont probants, mais il est important de noter le travail important fourni de part et d'autre pour en arriver là. Pour certains élèves, c'est plus de 80 h de travail personnel et autant en salle de code avec l'enseignant.

Sur les 7 élèves inscrits que pour la conduite à Liomer, il est important de noter que 6 avaient obtenu le code grâce à l'accompagnement VMR, dispositif financé par le conseil départemental. Cet accompagnement, sur le territoire des 5 vallées est effectué par une référente mobilité salariée de l'APFE qui travaille en étroite collaboration avec les 2 enseignants des AES. La 10<sup>ème</sup> élève inscrite uniquement pour la conduite avait déjà obtenu le code.

### Problématique rencontrées :

- Public avec des difficultés cognitives : trouver les outils et leviers pour surmonter les difficultés n'est pas aisé. Nous recevons un public qui bien souvent n'a pas suivi un cursus scolaire long, qui a des difficultés pour mémoriser, qui fait partie des publics dit « dys »... Effectivement, les difficultés des uns ne sont pas les difficultés des autres, il faut donc sans cesse se remettre en question en tant qu'enseignant pour trouver le bon « déclic » afin que l'apprenant avance et soit satisfait de son travail. Tout cela prend du temps . Mais quelle satisfaction de voir le sourire de ce public quand il a réussi .
- Capacité à rester concentré : il est nécessaire d'adapter nos séances au public que l'on reçoit par rapport à leur difficulté d'apprentissage. L'assiduité reste aussi un problème récurrent pour certains de nos élèves : nous sommes sans cesse obligés de les relancer pour qu'ils viennent aux séances de code.
- Les absences : les absences sont souvent légitimes, toutefois, certaines restent injustifiées. Ces absences posent des difficultés en matières d'organisation. Certains élèves perdent le rythme de la formation, or, l'assiduité et la régularité dans le travail est une donnée essentielle à la réussite du code de la route.
- Solution : mettre en place un suivi systématique avec le prescripteur afin que le bénéficiaire reste dans une dynamique de formation et d'apprentissage
- La difficulté en conduite : l'apprentissage de la conduite reste difficile pour certains types de public (en fonction de l'âge notamment et en fonction de leur vécu personnel)

Nous n'avons qu'un seul véhicule pour les 2 autos écoles ce qui nous limite dans la prise en charge d'élèves en conduite .

**Par ailleurs il est important de noter que le véhicule a été immobilisé près de 5 semaines en début d'année 2023. Sans cette problématique, nous aurions pu présenter facilement 2 voire 3 élèves de plus à l'examen. Le temps d'immobilisation a généré un retour sur les compétences déjà travaillées avant la panne du véhicule.**

### La durée du parcours :

Le public que nous recevons a des problèmes d'attention, de concentration, des troubles « DYS » ou souffre d'une perte de confiance en soi importante ; il faut donc une pédagogie adaptée.

On passe du temps à expliquer les questions, on donne des définitions, on révise les tables de multiplication pour calculer les distances d'arrêt par exemple...

Avant d'être moniteur, nous sommes éducateurs et travailleurs sociaux. C'est ça qui fait toute la différence. On prend le temps. On adapte les méthodes d'apprentissage en fonction de chaque élève. On écoute ce qu'ils nous disent mais surtout ce qu'ils ne nous disent pas et c'est dans les silences que nous apprenons plus de choses sur eux et leurs difficultés.

Dans notre Auto-école, on fait au cas par cas et on privilégie le contact humain.

Nous sommes vraiment sur du suivi personnalisé, et pas dans une logique de rendement comme peuvent l'être les auto-écoles classiques.

Sur nos taux de réussite, il ne faut surtout pas comparer avec les auto-écoles « classiques ». On a globalement la même réussite mais le parcours n'est pas du tout le même. En effet nos élèves ont généralement besoin de beaucoup plus de temps pour obtenir le code. Ils ont besoin qu'on les motive sans cesse et qu'on leur montre que l'on croit en eux. C'est très important. Nous devons sans cesse faire attention aux mots que l'on utilise afin de ne pas les démotiver.

Nous n'avons pas encore beaucoup de recul pour nous permettre d'affirmer qu'un parcours chez nous dure telle durée. Toutefois, nous avons pour le code 2 cas extrêmes :

Un élève que nous désignerons par la lettre M et un autre que nous désignerons par la lettre C.

M est rentré chez nous en juin 2023 et a 50 ans. Il a des difficultés d'apprentissage, de comportement, de mémoire, de concentration. Il a probablement des troubles « Dys » mais n'en est pas conscient et ne comprend pas quand on lui en parle. C'est un élève qui vient au minimum 2 fois par semaine en code et qui travaille assidument sur le prépacode chez lui. Nous changeons régulièrement nos méthodes d'apprentissage avec lui afin de lui expliquer de plusieurs façons : ainsi, les enseignants interviennent à tour de rôle pour justement multiplier les échanges et les explications. Il a déjà eu 2 parcours prépacode tellement il travaille. Il pratique bien ce qu'on lui demande de faire en terme de travail à la maison. Toutefois les difficultés demeurent. Par chance pour lui, il habite à 2 rues de notre AES située à Liomer ce qui fait qu'il peut venir



travailler autant qu'il le désire dans la salle de code minorant ainsi les frais prépacode. Cet élève, malgré le temps passé au travail avec les enseignants (au minimum 5 h/ semaine et individuellement) et le temps personnel passé au code réalise toujours plus de 12 fautes. Toutefois, il ne lâche rien. Nous l'avons déjà vu en larme face à ses difficultés mais il persévère et continue de s'accrocher. C'est à chaque fois une leçon de courage pour nous et nous voudrions tellement qu'il obtienne le premier sésame qu'est le code. Ce sera effectivement la première étape puisque viendra ensuite la partie conduite. Il est à penser que le parcours ne sera pas des plus simples non plus pour cet élève. Malheureusement, nous serons peut-être obligés de l'orienter vers une AE classique puisque nous n'avons pas de voiture école automatique. Et là, ce sera un drame pour cette personne puisque des relations de confiance se sont nouées entre elle et les enseignants.

Mais, chaque chose en son temps ! peut-être serons-nous équipés d'un véhicule à boîte automatique d'ici là. Puisque nous présumons que son parcours va encore prendre un certain temps.

Ensuite le deuxième élève que nous désignons sous la lettre C a lui été inscrit fin septembre 2023 et a obtenu le code en novembre 2023. Il a travaillé tout aussi assidument que M. C'est un élève qui a 23 ans et qui n'a pas de difficulté particulière. Il est déterminé et très motivé. Il s'est fixé des objectifs bien précis et est déterminé à les respecter. Sa principale difficulté à lui est le côté financier. Nous l'avons donc aidé à monter son dossier pour bénéficier de l'aide régionale afin de pouvoir passer le permis. Là il est en attente de commencer sa formation pratique qui ne devrait également pas poser problème pour lui.

Nous avons également eu une élève de 47 ans pour qui il a fallu un tout petit peu plus d'un an pour obtenir le code. Elle l'a passé 2 fois. Son échec au premier passage a été très difficile pour elle à accepter. Elle a baissé les bras et il a fallu décupler le renforcement positif la concernant. Cela s'est manifesté par des appels quasi quotidien et des sms d'encouragements par les 2 enseignants. Grâce à cela, elle a raccroché les wagons et est parvenue à obtenir le code. L'évaluation de départ a été réalisé de façon dynamique : elle est évaluée à 60 heure de conduite. On se pose donc la question : l'orienter-t-on vers une boîte automatique ou la garde-t-on en boîte manuel tout en sachant que son parcours de formation sera très très long. C'est une élève qui a bénéficié d'un financement pôle emploi et pour qui les délais sont dépassés. Elle a demandé à bénéficier d'une dérogation et est toujours en attente d'une réponse.

Concernant la conduite, nous avons eu 2 extrêmes dans la formation à ce jour : une élève de 19 ans qui a bénéficié de moins de 25 h de formation et qui a

obtenu le permis dès le premier passage et une autre qui l'a également obtenu dès le 1<sup>er</sup> passage mais qui a nécessité de près de 100 h de conduite. C'est une élève de presque 50 ans qui avait de grandes difficultés de concentration et qui stressait face à des situations de conduite complexes. Nous avons pris beaucoup de temps à tout décomposer et cela a été bénéfique pour elle. Par contre, un peu moins pour l'auto-école financièrement.

Cela dit, en moyenne, nous sommes entre 45 et 55h de conduite avant la présentation à l'examen pratique. Nous ne présentons nos élèves que quand nous sommes certains qu'ils ont tous les outils pour réussir. Toutefois, nous ne sommes pas dans leur tête et leur corps pour gérer le stress et il reste toujours cette part d'incertitude quant à leur réussite.

Dans notre AES, nous accueillons bien volontiers les élèves qui ne sont pas les bienvenus dans les AE classiques. De même, un élève qui n'a pas de difficultés particulières n'a pas sa place chez nous et nous l'envoyons dans les auto-écoles du secteur.

Actuellement, nous accompagnons en conduite au moins 7 élèves qui auraient besoin d'une formation en boîte automatique car ces personnes ont du mal à tout gérer. La boîte automatique générerait moins de stress et permettrait à ces élèves de davantage se concentrer sur sa conduite, il n'y aurait plus de problème de démarrage en côte. Et autre avantage, et pas des moindres, les 13h de conduite obligatoire contre 20h pour la boîte manuelle. Cela nous permettrait de réaliser de réelles économies surtout avec la hausse du prix des carburants. Pour information, l'auto-école de Liomer se situe à 45 km des centres d'examens (Abbeville ou Amiens), nos élèves ne sont pas du tout mobiles, nous sommes donc obligés d'aller les chercher à proximité de chez eux et cela augmente encore davantage les frais.

### 3- Budget

Cette année nous avons répondu à 5 appels à projets. Nous avons eu la satisfaction d'être retenu par la SANEF et le CESER. Ainsi nous avons obtenu 8000 € par le premier et 1500 € par le second (5000€ accordé par le groupe EDF réparti entre les différents dispositifs mobilité porté par l'APFE ainsi qu'une vidéo).

Un Grand merci à ces 2 organismes de soutenir notre travail et nos actions. Vous trouverez ci-dessous les vidéos réalisées dans le cadre de ces appels à projets :

[Auto école sociale APFE - Mobilité pour Tous. - YouTube](#)

[APFE Mobilité Solidaire - YouTube](#)

### 4- Conventions

Il est également important de noter que nos AES reçoivent une subvention provenant du département pour le dispositif Vers ma route de 4000€, ce qui est peu et ne permet pas un équilibre financier. Cela met donc en danger leur fonctionnement puisque les budgets ne sont pas équilibrés. Une nouvelle demande auprès du département de la Somme est en cours pour cette année 2024.

### 5- L'avenir :

- Bonne nouvelle en ce début d'année puisqu'un second véhicule doit arriver prochainement grâce au concours de la fondation SANEF : nous allons donc optimiser nos parcours et processus de formation.
- Améliorer l'existant et le développer : acquisition d'un nouveau véhicule en boîte automatique afin d'accompagner les élèves ayant des difficultés plus importantes en conduite, améliorer les outils de façon à toujours s'adapter à nos apprenants.
- Veiller à toujours garantir un service de qualité aux personnes accompagnées en leur proposant des approches pédagogiques qui soient au plus près de leurs difficultés, de leur besoin, malgré le contexte qui pourrait nous contraindre budgétairement.
- Travailler la mobilité alternative pour les personnes qui seraient dans l'incapacité d'obtenir le permis.